

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 21/06/2023

Le Conseil d'administration du Centre de Gestion s'est réuni le mardi 21 juin 2023 à 10 h 30 - Immeuble HORIOPOLIS - rue du Cardinal Richaud à BORDEAUX-LAC, sous la présidence de **Monsieur Roger RECORS**, Président.

### **PRÉSENTS**

M. BILLOUX Roger, Conseiller municipal de PINEUILH

Mme BOURSEAU Christiane, Maire de VIRSAC

M. DAIRE Christian, Maire de TOULENNE

M. DUPRAT Christophe, Maire de SAINT AUBIN DE MÉDOC

M. DURANT Marcel, Maire de FRONSAC

Mme EYHERAMONNO Mauricette, Conseillère communautaire de la Communauté de communes du Fronsadais

Mme GANTCH Chantal, Maire de SAVIGNAC DE L'ISLE

Mme LE YONDRE Nathalie, Maire de AUDENGE

Mme LEMAIRE Anne-Marie, Membre du Conseil d'administration du CCAS de VILLENAVE D'ORNON

M. MANO Alain, Conseiller communautaire de la COBAN

M. MAU Didier, Président de la Communauté de communes Médoc-Estuaire

M. MINCOY Jean, Maire de CISSAC-MÉDOC

Mme MOUQUET Aline, Conseillère départementale

M. POIGNONEC Michel, Maire-adjoint de VILLENAVE D'ORNON

M. SIRDEY Denis, Maire-adjoint de LIBOURNE

Mme VIANDON Catherine, Conseillère municipale de SAINT GERMAIN DU PUCH

## REPRÉSENTÉS

- M. ASTIER Dominique, Maire-adjoint de CENON (procuration à Mme EYHERAMONNO)
- M. CHARRIER Alain, Conseiller départemental (procuration à M. BILLOUX)
- M. EGRON Jean-François, Président du CCAS de CENON (procuration à M. RECORS)

Mme LARRUE Marie, Maire de LANTON (procuration à M. DURANT)

- M. MONTION Alain, Maire de SAINT ROMAIN LA VIRVEE (procuration à Mme BOURSEAU)
- M. PAIN Cédric, Maire de MIOS (procuration à M. MANO)
- M. SALLABERRY Emmanuel, Président du CCAS de TALENCE (procuration à M. DUPRAT)
- M. VIANDON Christophe, Conseiller départemental (procuration à Mme LE YONDRE)

#### **EXCUSÉS**

Mme ANFRAY Stéphanie, Conseillère régionale

Mme BOULTAM Yasmina, Conseillère régionale

Mme BRISSON Sylvie, Maire de YVRAC

M. DELUGA François, Conseiller municipal DU TEICH

M. DENOYELLE Stéphane, Maire de SAINT PIERRE D'AURILLAC

M. GAZEAU Francis, Maire de CADAUJAC

Mme PALIN Karine, Maire de SOUSSANS

M. PESCINA Jérôme, Maire de MARTIGNAS SUR JALLES

M. ROBERT Fabien, Conseiller régional

Mme SAINTOUT Michelle, Maire de SAINT ESTEPHE

Mme ZAMBON Josiane, Maire de SAINT LOUIS DE MONTFERRAND

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. BILLOUX Roger, Conseiller municipal de PINEUILH

**PAYEUR**: M. DECROS Henri, Payeur Départemental de la Gironde.

Les délibérations de cette séance ont fait l'objet de l'envoi d'un ordre du jour le 13 juin 2023 à chaque membre du Conseil d'administration. Ordre du jour arrêté, conformément au décret régissant les centres de gestion, par le bureau en sa séance du 31 mai 2023.

Accusé de réception en préfecture 033-283300036-20230621-DE-0027-2023-DE Date de réception préfecture : 21/06/2023



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 21/06/2023

Délibération n° DE-0027-2023

Rapporteur: M. MAU

Objet : Actualisation du tableau des effectifs

Le Président expose aux membres de l'assemblée qu'il convient d'actualiser le tableau des effectifs du Centre de Gestion pour renforcer l'équipe pluridisciplinaire du service Prévention et santé au travail.

Il est proposé au Conseil d'administration de créer au tableau des effectif un poste à temps complet de catégorie A relevant du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux.

Le Conseil d'administration, sur le rapport du Président, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

#### DÉCIDE

- La création au tableau des effectifs d'un poste à temps complet de catégorie A relevant du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux ;
- De modifier le tableau des emplois conformément à l'annexe ci-jointe ;
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Le Président du Centre de Gestion.

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait à BORDEAUX, le 21 juin 2023.

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Immeuble HCRICPOLIS
25 rue du Cardinal Richaud
CS 10019
33049 Bordeaux Cedex

RECORS Roger
Maire-adjoint de CESTAS

RÉCEPTIONNÉE PAR LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE : 2 1 JUIN 2023

PUBLIÉE LE : 2 1 JUIN 2023

Accusé de réception en préfecture 033-283300036-20230621-DE-0027-2023-DE Date de réception préfecture : 21/06/2023

#### Acte à classer

DE-0027-2023

1

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture > AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL\_2\_2023-06-21T14-18-10.00 ( MI245849626 )

Identifiant unique de l'acte :

033-283300036-20230621-DE-0027-2023-DE (  $\underline{\text{Voir l'accus\'e de r\'eception associ\'e}}$  )

Objet de l'acte :

Actualisation du tableau des effectifs

Date de décision :

21/06/2023

Certifié Conforme

FIÉ

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

4. Fonction publique

4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte: DE-0

<u>DE-0027-2023-</u> TABLEAU EFFECTIFS.PDF Multicanal: Non

Pièces jointes :

DE-0027-2023-

723- Type PJ: 99\_DE - Délibération

ANNEXE TABLEAU EF.

(1).PDF

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé Transmis Date **21/06/23** à **14:18** Date **21/06/23** à **14:18**  Par COLLENNE Vicky
Par COLLENNE Vicky

Accusé de réception

Date 21/06/23 à 14:38